

D. 2022/1098 (P)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022

P.J. : - 1 projet de délibération
 - 1 maquette budgétaire

Après quelques mois d'exercice, il s'avère nécessaire d'opérer de nouveaux ajustements du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022, tant en dépenses qu'en recettes, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Collecte et traitement des déchets	53 127 000	Subvention	-3 700 000
Opérations d'ordre	44 000 000	Opérations d'ordre	102 072 760
Virement à la section d'investissement	1 245 760		
Total	98 372 760	Total	98 372 760
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement de propreté urbaine	-56 827 000	Opérations d'ordre	44 000 000
Opérations d'ordre	102 072 760	Virement de la section d'exploitation	1 245 760
Total	45 245 760	Total	45 245 760

Par souci de clarté de présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

En dépenses d'exploitation, il est proposé d'ajuster les dépenses de collecte et de traitement des déchets pour un montant total de 53 127 000 F.

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif, il s'agit de :

- compléter les crédits relatifs à la collecte des ordures ménagères, des déchets verts et encombrants et à la gestion clientèle en raison de la hausse de l'indice de révision des marchés et du volume des encombrants collectés pour un montant de 34 000 000 de francs CFP,
- compléter les crédits dédiés aux titres annulés pour opérer des dégrèvements complémentaires à hauteur de 53 000 000 de francs CFP,
- réduire les crédits surestimés relatifs aux charges d'administration générale du budget principal refacturées au budget annexe de la gestion des déchets ménagers pour un montant de -26 343 000 francs CFP,
- réduire les crédits surestimés relatifs aux admissions en non-valeur pour un montant de -3 830 000 francs CFP et de -3 700 000 francs CFP au titre du programme local de prévention des déchets.

En recettes d'exploitation, il convient de supprimer la prévision de recette de 3 700 000 francs CFP, relative à la participation de la province Sud au programme local de prévention des déchets qui est différée sur l'année 2023.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur le programme d'investissement, il est proposé de réduire de -56 827 000 francs CFP la prévision de dépenses surestimée relative à l'acquisition de colonnes pour les points d'apport volontaire et de bacs de collecte d'ordures ménagères.

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) portant sur les amortissements et les provisions sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENT SUR AUTRES IMMOBILISATIONS	042	6811	5 702 734	040	28188	5 702 734
AMORTISSEMENT SUR BATIMENTS	042	6811	84 167	040	28131	84 167
AMORTISSEMENT SUR AUTRES TERRAINS	042	6811	26 099	040	28128	26 099
DOTATION PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	042	6815	38 187 000	040	15182	38 187 000
QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES	040	13913	13 243 519	042	777	13 243 519
	040	13916	20 270 481	042	777	20 270 481
REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	040	15182	68 558 760	042	7815	68 558 760
PRELEVEMENT	023	023	1 245 760	021	021	1 245 760
	TOTAL		147 318 520	TOTAL		147 318 520

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa.

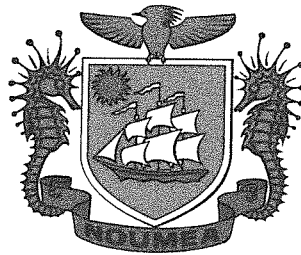
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 octobre 2022



Le Maire,

Sonia LAGARDE



VILLE DE NOUMEA

D. 2022/1098 (P)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 3 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 28.10.2022	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Bruno CAPY
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Tuilogona O'CONNOR
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Kimberley BARONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Christophe DELIERE
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
	M.	Warren NAXUE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Christine BELLET
	Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Michel FONGUE	Mme	Liliane CONDOUMY
DATE D'AFFICHAGE 28.10.2022	Mme	Janine BAJON	M.	Claude CHARLOT
	Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Muriel GERMAIN
	M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
	M.	Philippe BLAISE	M.	Daniel HINSCHBERGER
	M.	Luc BRUN	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SAKOUMORI
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Magali MANUOHALALO
Nombre de présents	:	34	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Joseph BOANEMOA
			Mme	Cindy PRALONG	Mme	Laurie HUMUNI
Nombre de votants (13 procurations)	:	47	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
			M.	Christophe DELESSERT	M.	Eric MELTESALE
			Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Davina FAUA
			M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
			Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Makaokio FIHIPALAI		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

*Mme Magali MANUOHALALO et M. Jérémie KATIDJO-MONNIER de «Nouméa Autrement»
M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»*

DELIBERATION N° 2022/ 1098
portant décision modificative n° 2 du budget annexe primitif
de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 NOV. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa du 23 février 2022 n° 2022/130 modifiée relative au budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/578 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2021 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/170 du 14 octobre 2022,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration en date du 19 octobre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa, telle que récapitulée dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'EXPLOITATION							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
011	611	812	34 000 000	74	7473	812	-3 700 000
	618	812	-3 700 000	TOTAL CHAPITRE 74			-3 700 000
	6287	812	-26 343 000	042	777	01	33 514 000
TOTAL CHAPITRE 011			3 957 000		7815	01	68 558 760
65	6541	01	-3 830 000	TOTAL CHAPITRE 042			102 072 760
TOTAL CHAPITRE 65			-3 830 000				
67	673	812	53 000 000				
TOTAL CHAPITRE 67			53 000 000				
042	6811	01	5 813 000				
	6815	01	38 187 000				
TOTAL CHAPITRE 042			44 000 000				

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
023	023	01	1 245 760				
TOTAL CHAPITRE 023			1 245 760				

TOTAL DES DEPENSES	98 372 760	TOTAL DES RECETTES	98 372 760
--------------------	------------	--------------------	------------

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
6201	2188	812	-56 827 000	040	28128	01	26 099
TOTAL CHAPITRE 6201			-56 827 000		28131	01	84 167
040	13913	01	13 243 519		28188	01	5 702 734
	13916	01	20 270 481		15182	01	38 187 000
	15182	01	68 558 760		TOTAL CHAPITRE 040		44 000 000
TOTAL CHAPITRE 040			102 072 760	021	021	01	1 245 760
				TOTAL CHAPITRE 021			1 245 760
TOTAL DES DEPENSES			45 245 760	TOTAL DES RECETTES			45 245 760

Le budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa est ainsi porté à 1 863 673 632 francs CFP, dont :

- Section de fonctionnement	:	1 595 678 205 F
- Section d'investissement	:	267 995 427 F

ARTICLE 2 /

Sont autorisés les mouvements sur les provisions pour charges d'exploitation relatives aux créances de redevables, tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature de la provision	Objet	Dotation	Reprise
Provision pour charges d'exploitation	Créances de redevables	38 187 000 F	68 558 760 F

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 03 NOV. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 08 NOV. 2022

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



Le Maire,



Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

- 9 NOV. 2022

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MODIFICATIVE 2 DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF GESTION DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2022

Date de transmission de l'acte : 09/11/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 09/11/2022

Numéro de l'acte : 2022-1098 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221103-2022-1098-DE

Date de décision : 03/11/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

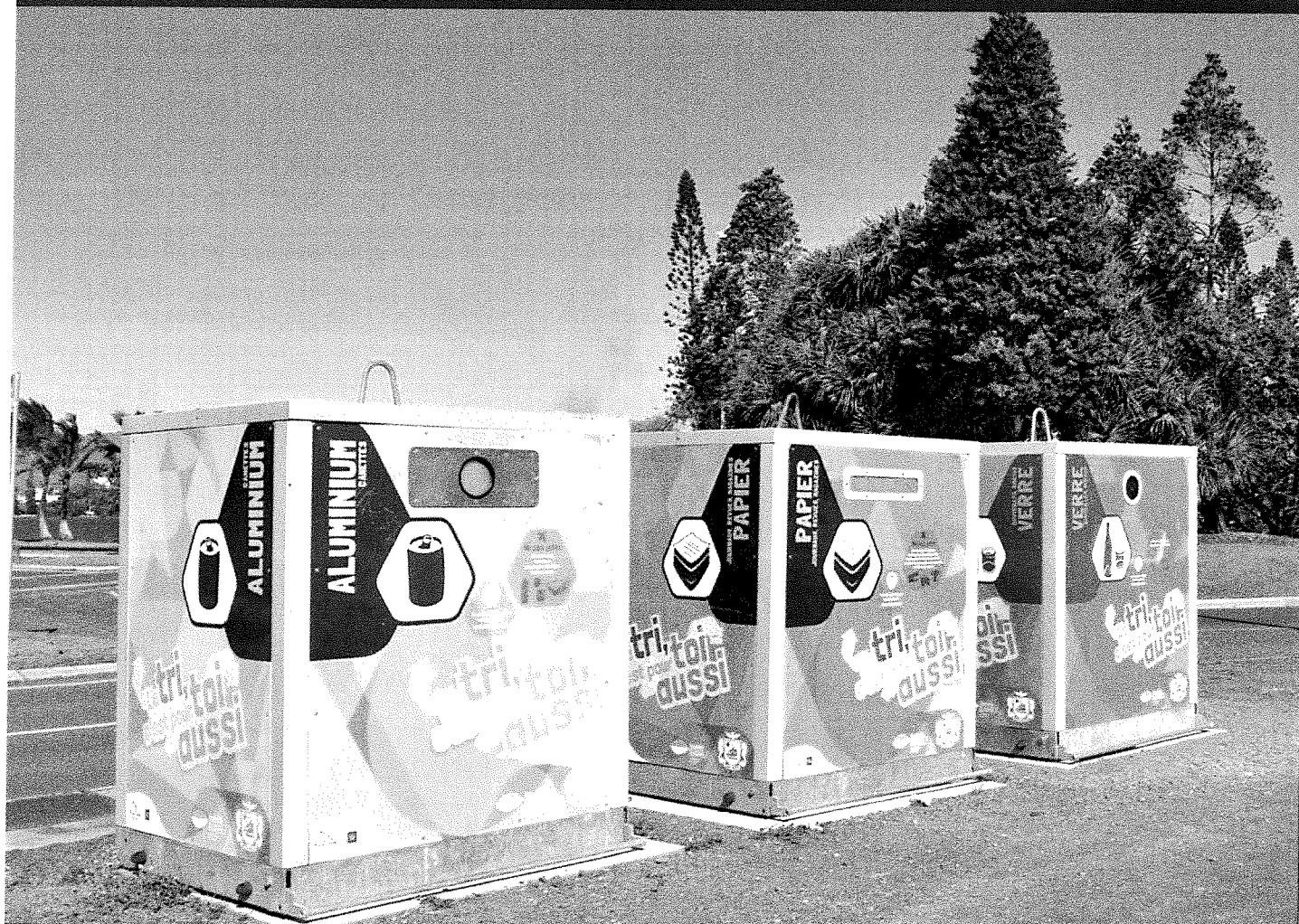
Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. Décisions budgétaires modificatives

Ville de Nouméa

BUDGET ANNEXE

GESTION DES DECHETS MENAGERS



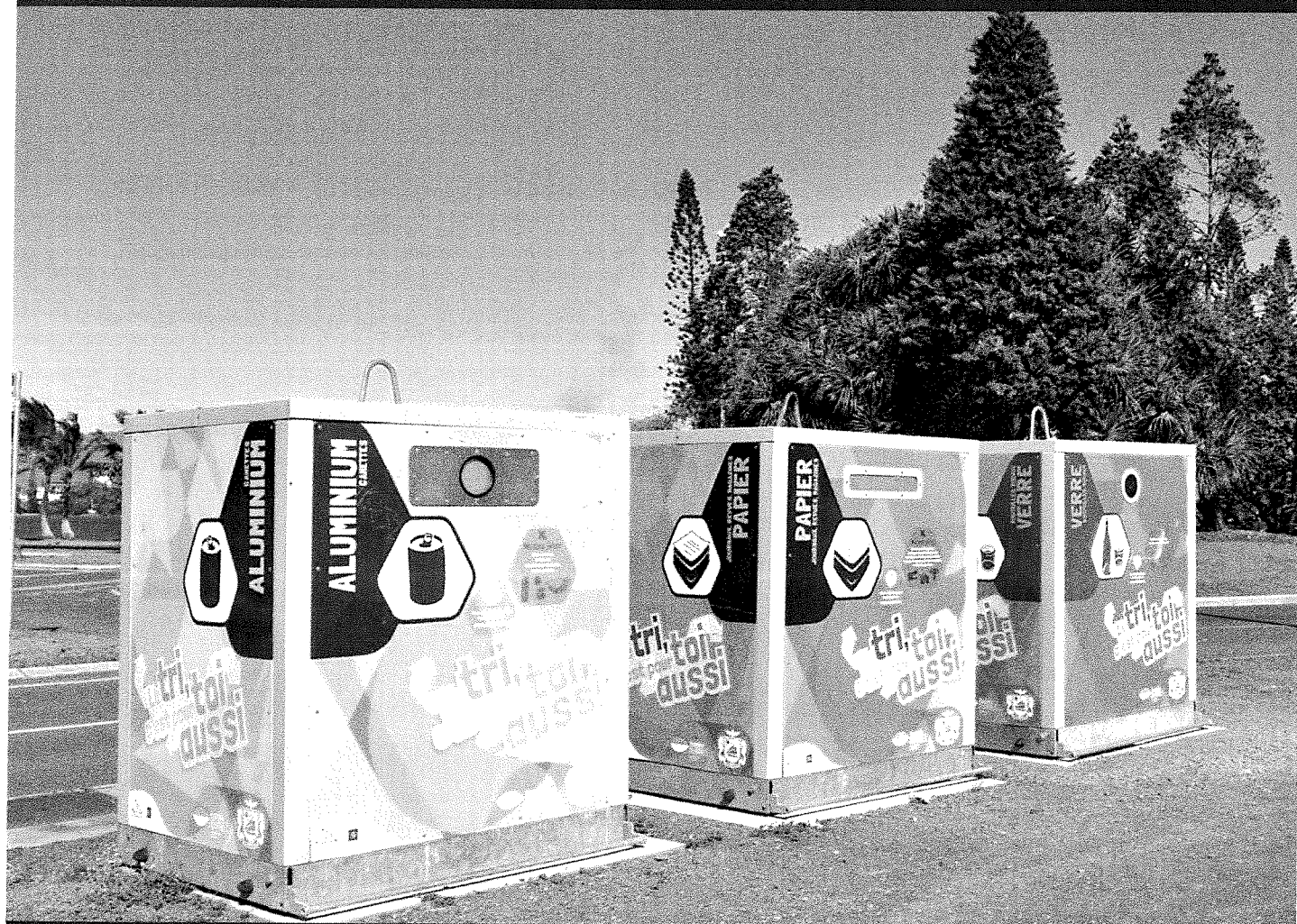
DECISION MODIFICATIVE N° 2

2022

Poste comptable de la Province Sud

Ville de Nouméa

BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS MENAGERS



DECISION MODIFICATIVE N° 2
2022

NOTE DE PRESENTATION

Poste comptable de la Province Sud

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 maquette budgétaire

Après quelques mois d'exercice, il s'avère nécessaire d'opérer de nouveaux ajustements du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022, tant en dépenses qu'en recettes, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Collecte et traitement des déchets	53 127 000	Subvention	-3 700 000
Opérations d'ordre	44 000 000	Opérations d'ordre	102 072 760
Virement à la section d'investissement	1 245 760		
Total	98 372 760	Total	98 372 760
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement de propreté urbaine	-56 827 000	Opérations d'ordre	44 000 000
Opérations d'ordre	102 072 760	Virement de la section d'exploitation	1 245 760
Total	45 245 760	Total	45 245 760

Par souci de clarté de présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

En dépenses d'exploitation, il est proposé d'ajuster les dépenses de collecte et de traitement des déchets pour un montant total de 53 127 000 F.

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif, il s'agit de :

- compléter les crédits relatifs à la collecte des ordures ménagères, des déchets verts et encombrants et à la gestion clientèle en raison de la hausse de l'indice de révision des marchés et du volume des encombrants collectés pour un montant de 34 000 000 de francs CFP,
- compléter les crédits dédiés aux titres annulés pour opérer des dégrèvements complémentaires à hauteur de 53 000 000 de francs CFP,
- réduire les crédits surestimés relatifs aux charges d'administration générale du budget principal refacturées au budget annexe de la gestion des déchets ménagers pour un montant de -26 343 000 francs CFP,
- réduire les crédits surestimés relatifs aux admissions en non-valeur pour un montant de -3 830 000 francs CFP et de -3 700 000 francs CFP au titre du programme local de prévention des déchets.

En recettes d'exploitation, il convient de supprimer la prévision de recette de 3 700 000 francs CFP, relative à la participation de la province Sud au programme local de prévention des déchets qui est différée sur l'année 2023.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur le programme d'investissement, il est proposé de réduire de -56 827 000 francs CFP la prévision de dépenses surestimée relative à l'acquisition de colonnes pour les points d'apport volontaire et de bacs de collecte d'ordures ménagères.

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) portant sur les amortissements et les provisions sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENT SUR AUTRES IMMOBILISATIONS	042	6811	5 702 734	040	28188	5 702 734
AMORTISSEMENT SUR BATIMENTS	042	6811	84 167	040	28131	84 167
AMORTISSEMENT SUR AUTRES TERRAINS	042	6811	26 099	040	28128	26 099
DOTATION PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	042	6815	38 187 000	040	15182	38 187 000
QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES	040	13913	13 243 519	042	777	13 243 519
	040	13916	20 270 481	042	777	20 270 481
REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	040	15182	68 558 760	042	7815	68 558 760
PRELEVEMENT	023	023	1 245 760	021	021	1 245 760
	TOTAL		147 318 520	TOTAL		147 318 520

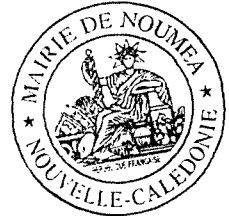
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 octobre 2022

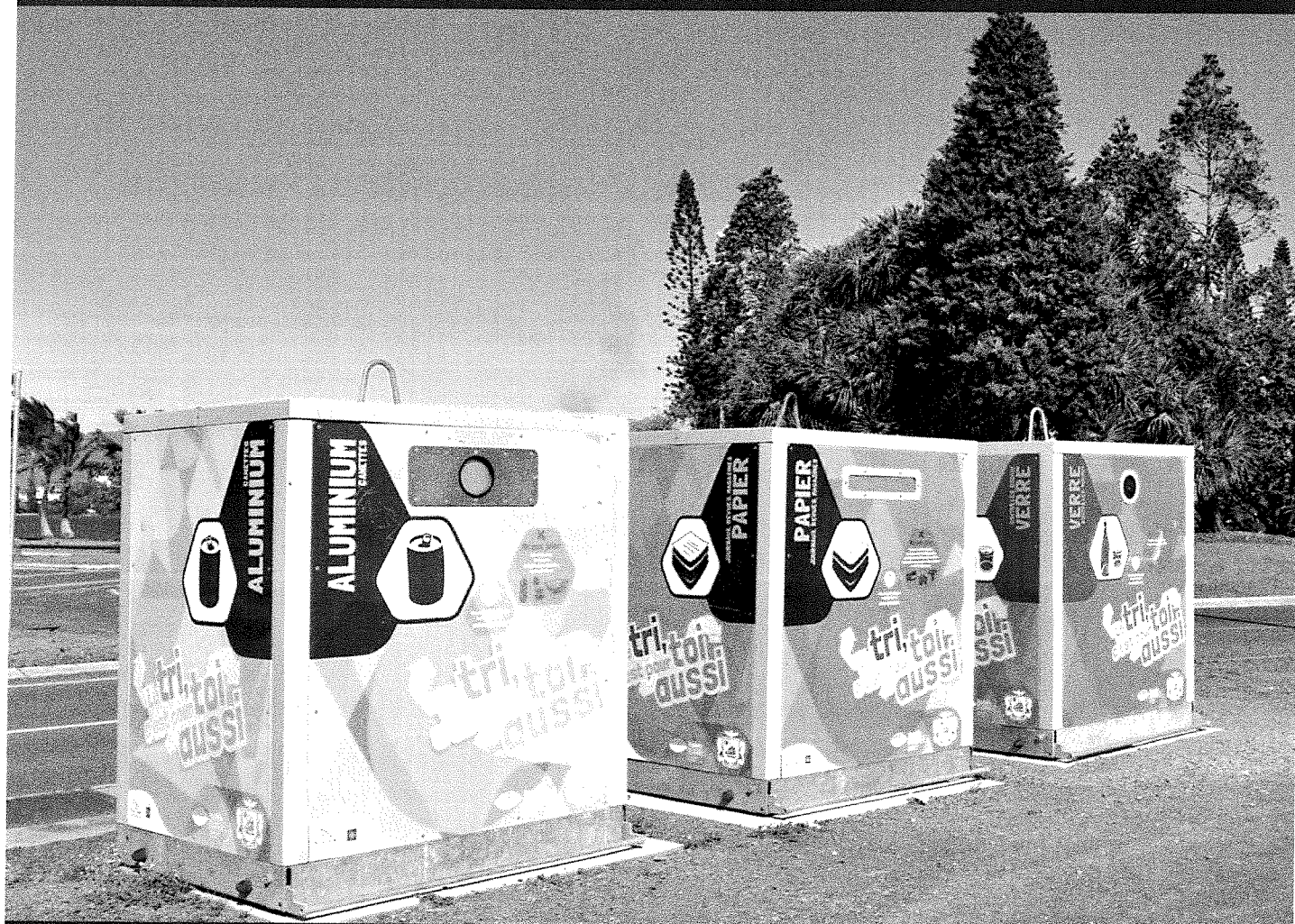
Le Maire,


Sonia LAGARDE



Ville de Nouméa

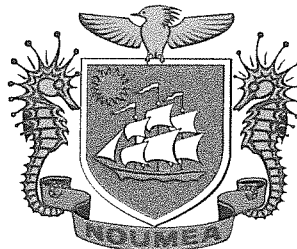
**BUDGET ANNEXE
GESTION DES DECHETS MENAGERS**



**DECISION MODIFICATIVE N° 2
2022**

DELIBERATION

Poste comptable de la Province Sud



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 3 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
28.10.2022

DATE D'AFFICHAGE
28.10.2022

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Bruno CAPY
M.	Patrick GUILLON	Mme	Tuilogona O'CONNOR
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Kimberley BARONI
M.	Tristan DERYCKE	M.	Christophe DELIERE
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
M.	Warren NAXUE	M.	Michel DESMEUZES
M.	Marc ZEISEL	Mme	Christine BELLET
Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Michel FONGUE	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Janine BAJON	M.	Claude CHARLOT
Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
M.	Philippe BLAISE	M.	Daniel HINSCHBERGER
M.	Luc BRUN	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SAKOUMORI
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Magali MANUOHALALO
			Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de présents	:	34	Mme	Cindy PRALONG	Mme	Laurie HUMUNI
Nombre de votants	:	47	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
(13 procurations)			M.	Christophe DELESSERT	M.	Eric MELTESALE
			Mme	Charlotte THAIWE	Mme	Davina FAUA
			M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
			Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Makaokio FIHIPALAI		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

Mme Magali MANUOHALALO et M. Jérémie KATIDJO-MONNIER de «Nouméa Autrement»
M. Emmanuel BERART, de «Général Mangin»

DELIBERATION N° 2022/ 1098
portant décision modificative n° 2 du budget annexe primitif
de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 NOV. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa du 23 février 2022 n° 2022/130 modifiée relative au budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/578 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2021 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/170 du 14 octobre 2022,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration en date du 19 octobre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la décision modificative n° 2 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa, telle que récapitulée dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'EXPLOITATION							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
011	611	812	34 000 000	74	7473	812	-3 700 000
	618	812	-3 700 000	TOTAL CHAPITRE 74			-3 700 000
	6287	812	-26 343 000	042	777	01	33 514 000
TOTAL CHAPITRE 011			3 957 000		7815	01	68 558 760
65	6541	01	-3 830 000	TOTAL CHAPITRE 042			102 072 760
TOTAL CHAPITRE 65			-3 830 000				
67	673	812	53 000 000				
TOTAL CHAPITRE 67			53 000 000				
042	6811	01	5 813 000				
	6815	01	38 187 000				
TOTAL CHAPITRE 042			44 000 000				

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
023	023	01	1 245 760				
TOTAL CHAPITRE 023			1 245 760				

TOTAL DES DEPENSES	98 372 760	TOTAL DES RECETTES	98 372 760
--------------------	------------	--------------------	------------

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
6201	2188	812	-56 827 000	040	28128	01	26 099
TOTAL CHAPITRE 6201			-56 827 000		28131	01	84 167
040	13913	01	13 243 519		28188	01	5 702 734
	13916	01	20 270 481		15182	01	38 187 000
	15182	01	68 558 760		TOTAL CHAPITRE 040		44 000 000
TOTAL CHAPITRE 040			102 072 760	021	021	01	1 245 760
				TOTAL CHAPITRE 021			1 245 760
TOTAL DES DEPENSES			45 245 760	TOTAL DES RECETTES			45 245 760

Le budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa est ainsi porté à 1 863 673 632 francs CFP, dont :

- Section de fonctionnement : 1 595 678 205 F
 - Section d'investissement : 267 995 427 F

ARTICLE 2 /

Sont autorisés les mouvements sur les provisions pour charges d'exploitation relatives aux créances de redevables, tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature de la provision	Objet	Dotation	Reprise
Provision pour charges d'exploitation	Créances de redevables	38 187 000 F	68 558 760 F

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 03 NOV. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 08 NOV. 2022

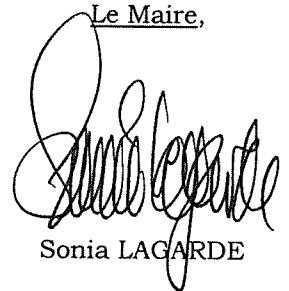
Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



Le Maire,



Sonia LAGARDE

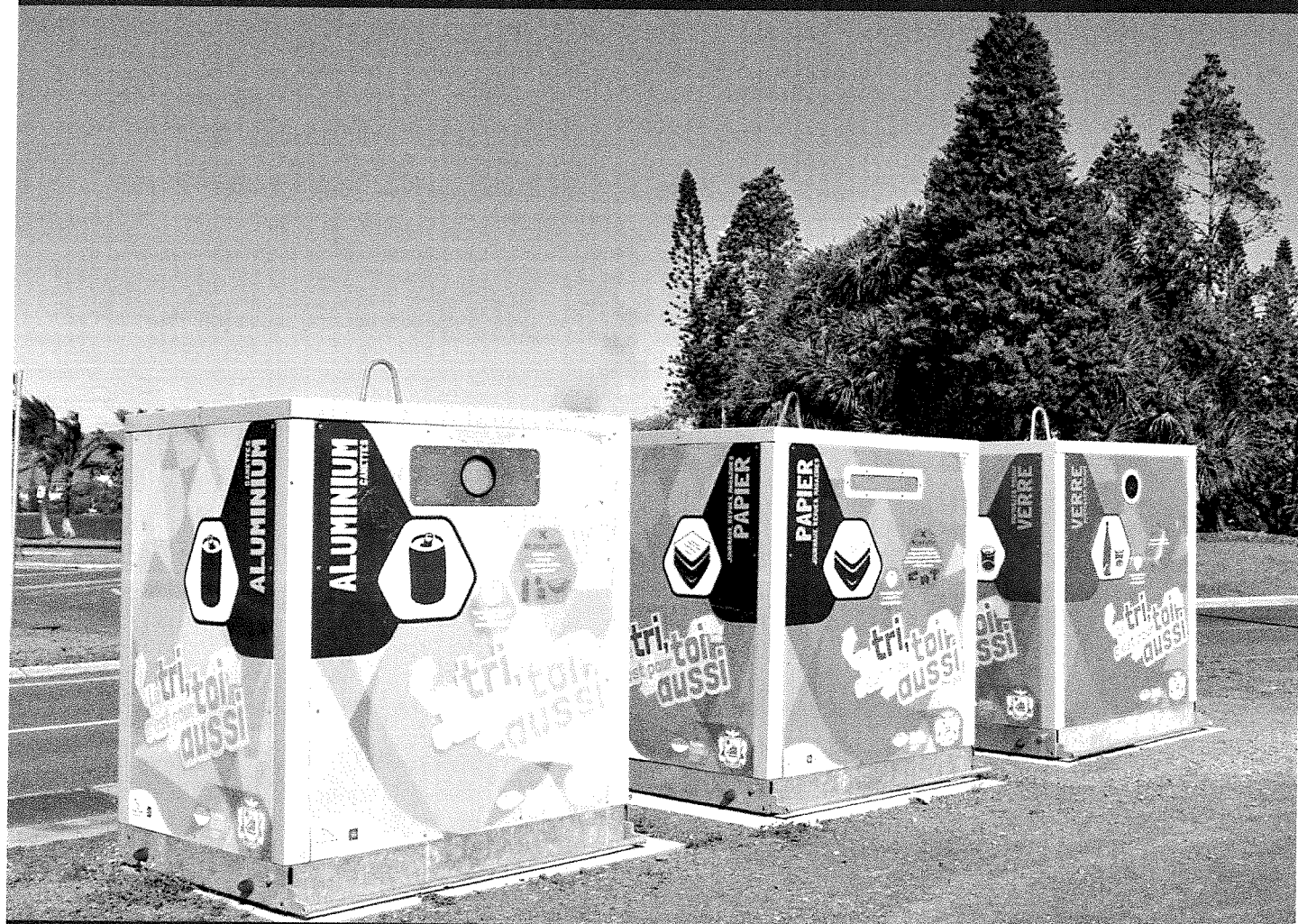
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Ville de Nouméa

BUDGET ANNEXE

GESTION DES DECHETS MENAGERS



DECISION MODIFICATIVE N° 2

2022

BUDGET

Poste comptable de la Province Sud

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD :

SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

M4

DECISION MODIFICATIVE 2

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2022

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		✓
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		✓
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		✓
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		✓
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		✓
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	98 372 760	98 372 760
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	98 372 760	98 372 760

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 245 760	45 245 760
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	45 245 760	45 245 760

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	143 618 520	143 618 520
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 303 168 095		3 957 000	3 957 000	1 307 125 095
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000				55 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 300 000		-3 830 000	-3 830 000	16 470 000
	Total des dépenses de gestion des services	1 378 468 095		127 000	127 000	1 378 595 095
66	CHARGES FINANCIERES	1 380 000				1 380 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 262 905		53 000 000	53 000 000	88 262 905
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 415 111 000		53 127 000	53 127 000	1 468 238 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 344 445		1 245 760	1 245 760	13 590 205
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	69 850 000		44 000 000	44 000 000	113 850 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	82 194 445		45 245 760	45 245 760	127 440 205
	TOTAL	1 497 305 445		98 372 760	98 372 760	1 595 678 205

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 595 678 205

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 408 000 000				1 408 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	5 162 000		-3 700 000	-3 700 000	1 462 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	1 413 162 000		-3 700 000	-3 700 000	1 409 462 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 700 000				2 700 000
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 415 862 000		-3 700 000	-3 700 000	1 412 162 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)			102 072 760	102 072 760	102 072 760
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			102 072 760	102 072 760	102 072 760
	TOTAL	1 415 862 000		98 372 760	98 372 760	1 514 234 760

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 81 443 445

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 595 678 205

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	25 367 445
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	212 549 667		-56 827 000	-56 827 000	155 722 667
	Total des dépenses d'équipement	212 549 667		-56 827 000	-56 827 000	155 722 667
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 200 000				10 200 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	10 200 000				10 200 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	222 749 667		-56 827 000	-56 827 000	165 922 667
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			102 072 760	102 072 760	102 072 760
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			102 072 760	102 072 760	102 072 760
	TOTAL	222 749 667		45 245 760	45 245 760	267 995 427

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 267 995 427

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	12 344 445		1 245 760	1 245 760	13 590 205
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	69 850 000		44 000 000	44 000 000	113 850 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	82 194 445		45 245 760	45 245 760	127 440 205
	TOTAL	82 194 445		45 245 760	45 245 760	127 440 205

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 140 555 222

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 267 995 427

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	25 367 445

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 957 000		3 957 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-3 830 000		-3 830 000
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	53 000 000		53 000 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		44 000 000	44 000 000
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 245 760	1 245 760
Dépenses d'exploitation - Total		53 127 000	45 245 760	98 372 760

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **98 372 760**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		33 514 000	33 514 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)		68 558 760	68 558 760
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	-56 827 000		-56 827 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		-56 827 000	102 072 760	45 245 760

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **45 245 760**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-3 700 000		-3 700 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		33 514 000	33 514 000
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		68 558 760	68 558 760
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		-3 700 000	102 072 760	98 372 760

+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			

=			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			
98 372 760			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		38 187 000	38 187 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 813 000	5 813 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 245 760	1 245 760
Recettes d'investissement - Total			45 245 760	45 245 760

+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			

+			
AFFECTATION AUX COMPTES 106			

=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			
45 245 760			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	1 303 168 095	3 957 000	3 957 000
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500 000		
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 257 200 000	34 000 000	34 000 000
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 020 000		
618	DIVERS	11 700 000	-3 700 000	-3 700 000
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 350 000		
6238	DIVERS	1 350 000		
6248	DIVERS	-21 112 905		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 700 000		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	361 000		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	45 500 000	-26 343 000	-26 343 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	55 000 000		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 300 000	-3 830 000	-3 830 000
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	300 000		
6541	Créances admises en non-valeur	20 000 000	-3 830 000	-3 830 000
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 378 468 095	127 000	127 000
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	1 380 000		
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	1 400 000		
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-20 000		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	35 262 905	53 000 000	53 000 000
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 000 000		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	34 262 905	53 000 000	53 000 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 415 111 000	53 127 000	53 127 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 344 445	1 245 760	1 245 760
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)	69 850 000	44 000 000	44 000 000
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	69 850 000	5 813 000	5 813 000
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION		38 187 000	38 187 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	82 194 445	45 245 760	45 245 760
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	82 194 445	45 245 760	45 245 760
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 497 305 445	98 372 760	98 372 760

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	98 372 760

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice		205 427
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-	221 516
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-	16 089

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 408 000 000		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 408 000 000		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	5 162 000	-3 700 000	-3 700 000
7473	PARTICIPATION PROVINCES	5 162 000	-3 700 000	-3 700 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	1 413 162 000	-3 700 000	-3 700 000
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	2 700 000		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 100 000		
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUAD.	600 000		
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 415 862 000	-3 700 000	-3 700 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)/(9)		102 072 760	102 072 760
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.		33 514 000	33 514 000
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION		68 558 760	68 558 760
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		102 072 760	102 072 760
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 415 862 000	98 372 760	98 372 760

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		98 372 760	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	222 749 667	-56 827 000	-56 827 000
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	10 200 000		
6201	PROPRETE URBAINE	212 549 667	-56 827 000	-56 827 000
Total des dépenses d'équipement		222 749 667	-56 827 000	-56 827 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
[...] (6)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		222 749 667	-56 827 000	-56 827 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)		102 072 760	102 072 760
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		102 072 760	102 072 760
13913	DEPARTEMENTS		13 243 519	13 243 519
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		20 270 481	20 270 481
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		68 558 760	68 558 760
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		102 072 760	102 072 760
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		222 749 667	45 245 760	45 245 760

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		45 245 760	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 344 445	1 245 760	1 245 760
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	69 850 000	44 000 000	44 000 000
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		38 187 000	38 187 000
28128	AUTRES TERRAINS	150 000	26 099	26 099
28131	BATIMENTS	18 000 000	84 167	84 167
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	200 000		
28188	AUTRES	51 500 000	5 702 734	5 702 734
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		82 194 445	45 245 760	45 245 760

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		82 194 445	45 245 760	45 245 760

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		82 194 445	45 245 760	45 245 760
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+		
		RESTES A REALISER N-1 (9)		
		+		
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		
		=		
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		
		45 245 760		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

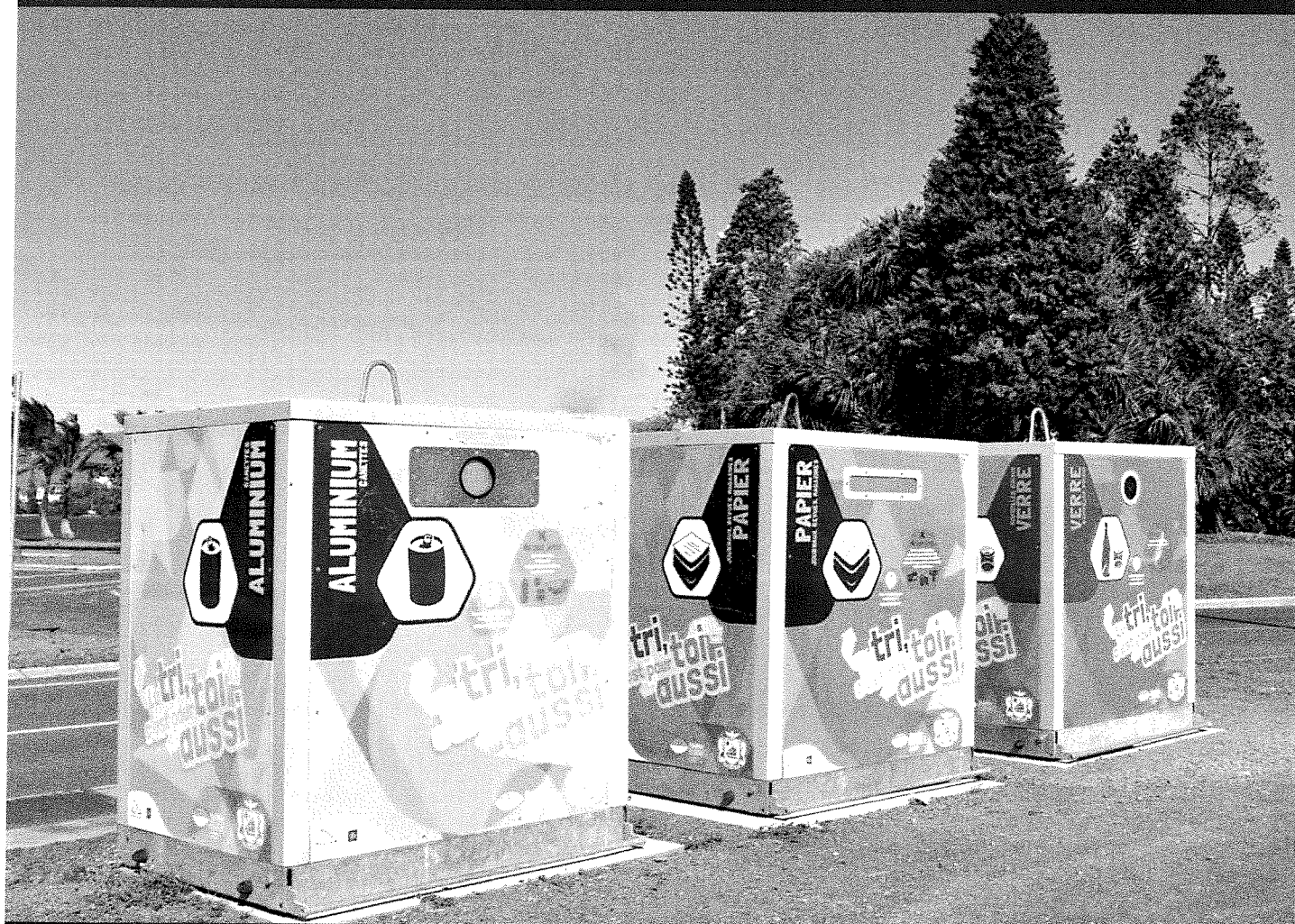
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Ville de Nouméa

BUDGET ANNEXE

GESTION DES DECHETS MENAGERS



DECISION MODIFICATIVE N° 2

2022

ANNEXES

Poste comptable de la Province Sud

ANNEXE	
ETAT DES PROVISIONS	
	IV
	A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision initiale	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		38 187 000		168 572 978	206 759 978	68 558 760	138 201 218
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provision pour REOM		31/12/2021	658 000	658 000		658 000
	Provision pour REOM		31/12/2020	1 950 000	1 950 000		1 950 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	38 187 000	31/12/2013	165 964 978	204 151 978	68 558 760	135 593 218
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cpts financiers							

TOTAL GENERAL		38 187 000		168 572 978	206 759 978	68 558 760	138 201 218
---------------	--	------------	--	-------------	-------------	------------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)
LIBELLE : PROPRETE URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	619 312 888		-56 827 000	-56 827 000	
20	Immobilisations incorporelles	1 859 821				
21	Immobilisations corporelles	336 196 176		-56 827 000	-56 827 000	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	332 698 399		-56 827 000	-56 827 000	
	AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	278 538 618				
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	7 653 782				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	270 884 836				
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE					
	TECHNIQUES					

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	56 827 000
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		10 200 000	33 514 000	33 514 000
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	10 200 000		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 200 000		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			33 514 000	33 514 000
13913	DEPARTEMENTS		13 243 519	13 243 519
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		20 270 481	20 270 481
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 714 000			43 714 000

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		82 194 445	45 245 760	45 245 760
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		82 194 445	45 245 760	45 245 760
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		38 187 000	38 187 000
28128	AUTRES TERRAINS	150 000	26 099	26 099
28131	BATIMENTS	18 000 000	84 167	84 167
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	200 000		
28188	AUTRES	51 500 000	5 702 734	5 702 734
021	Virement de la section d'exploitation	12 344 445	1 245 760	1 245 760

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	127 440 205				127 440 205

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	43 714 000
Ressources propres disponibles (VIII)	127 440 205
Solde (IX = VIII-IV)(5)	83 726 205

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES DECHETS MENAGERS**



**DECISION MODIFICATIVE N° 2
2022**

ARRETE ET SIGNATURES

Poste comptable de la Province Sud

IV – ANNEXES	IV
ARRETE	D

Nombre de membres en exercice 53

Nombre de membres présents 34

Nombre de suffrages exprimés 44

VOTES : Pour 44

Contre -

Abstention 3

Date de convocation : 28.10.2022

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 08 NOV. 2022

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



Le Maire,



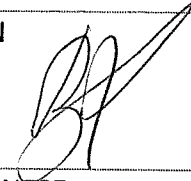
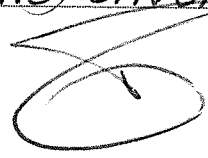
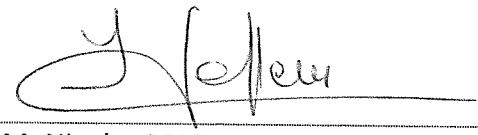
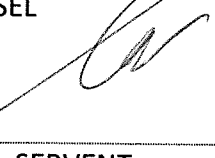
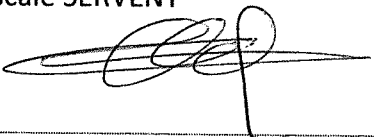
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 3 novembre 2022.

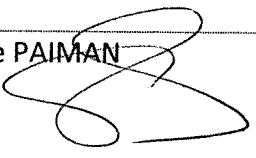
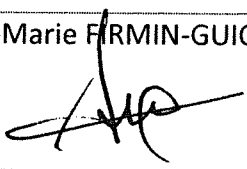
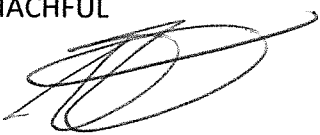
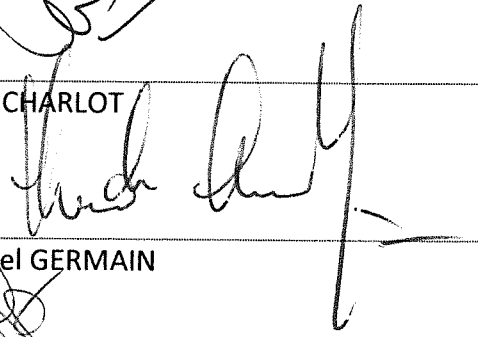
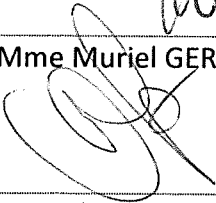
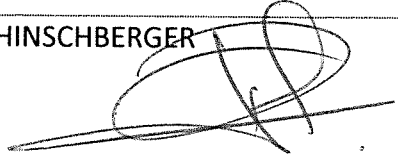
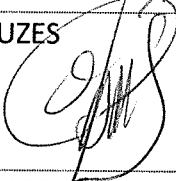
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 09 NOV. 2022 et de la publication par mise en ligne, le 09 NOV. 2022 .

Les membres du conseil municipal

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Janine BAJON	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Valérie LAROQUE
Mme Françoise SUVE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Marc ZEISEL	M. Luc BRUN 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THIAWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN 
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick GUILLON</i>	M. Makaokio FIHIPALAI <i>Absent</i>
Mme Anne-Christine CHIMENTI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Christine LE SAINT</i>	M. Patrick SAKOUMORI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Michel FONGUE</i>
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDIAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurene CASSAGNE 	Mme Magali MANUOHALALO ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Jérémie KATIDJO-MONNIER</i> ABSTENTION
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSTENTION
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA <i>Absent</i>

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>Absente</i>	Mme Christine LE SAINT <i>Absente</i>
Mme Veylma FALAE0 <i>Absente</i>	Mme Davina FAUA <i>Absente</i>
M. Emmanuel BERART ABSTENTION	M. Bernard LAVANDIER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Christine BELLET</i>
M. Eric MELTESALE <i>Absent (E) Excuse</i> <i>A donné procuration à</i> <i>M. Jean-Marie FIRMIN-GUION</i>	Mme Jeanne ROELLABAUER <i>Absente</i>